

## EXTRAITS DE LA SEANCE DU 9 OCTOBRE 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mardi 9 octobre 2012 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

**Etaient présents** : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, Mmes DANREZ, GIABBANI, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

**Absent excusé ou représenté** : M. PREAU (pouvoir à E. CHANUT).

**Absente non excusée** : Mme SUTTER.

**Secrétaire de séance** : M. DANREZ.

☆☆☆

### **BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Monsieur PECHENOT, adjoint aux finances, présente les modifications qu'il est nécessaire d'apporter au budget primitif, afin d'ajuster les crédits prévus sur certains articles. Il s'agit de virements de crédits à hauteur de 16 969 € en investissement, et de 4 470 € en fonctionnement. Adopté à l'unanimité.

### **TABLEAU DES SUBVENTIONS – RECTIFICATIF**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le tableau rectificatif des subventions de fonctionnement aux associations, lequel fait apparaître un crédit supplémentaire de 2 637 €. Le montant total des subventions versées passe à 16 637 €.

### **ACHAT DE TERRAIN**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition faite à la commune pour l'achat, au prix de 140 €, d'une petite parcelle de 5 a 05 ca, cadastrée section AS n° 93 « Les Champs Plateaux ». Du fait du rétablissement du chemin rural n° 34, dit « Chemin du Moulin », cette petite parcelle très découpée, coincée entre ledit chemin et le bief du moulin, n'est plus cultivable et ne présente plus d'intérêt pour ses propriétaires. Le coût de l'acte notarié est d'environ 650 €. Adopté à l'unanimité.

### **DECISIONS DU MAIRE :**

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- **N° 2012/26 du 27/07/2012** : Avenant n° 1 du lot n° 10- Plomberie, chauffage (La Technique Moderne) pour le marché de construction des ateliers municipaux (moins valeur de 2 063,80 € HT),
- **N° 2012/27 du 27/07/2012** : Avenant n° 3 du lot n° 5- Menuiseries extérieures (Robin Ducrot) pour le marché de construction des ateliers municipaux (+ valeur de 950 € HT),
- **N° 2012/28 du 27/07/2012** : Avenant n° 1 du lot n° 3- Charpente, bardage (Chemolle) pour le marché de construction des ateliers municipaux (+ valeur de 658 € HT),
- **N° 2012/29 du 27/07/2012** : Avenant n° 1 à la mission de maîtrise d'œuvre, relative à l'aménagement d'une salle multisports, pour remplacement d'un co-traitant,
- **N° 2012/30 du 27/07/2012** : Avenant n° 1 à la mission de maîtrise d'œuvre, relative à l'aménagement d'une salle de réceptions, pour remplacement d'un co-traitant,
- **N° 2012/31 du 02/08/2012** : Renonciation au droit de préemption urbain relatif à la vente d'un terrain situé dans la zone d'activités des Bréandes,

- N° 2012/32 du 02/08/2012 : Avenant à la police « Plan d'assurance des Communes » relatif à l'ajout du nouveau bâtiment des services techniques,
- N° 2012/33 du 02/08/2012 : Avenant au contrat de fourniture de repas cuisinés pour le restaurant scolaire, dont le prix passe à 2,70 € TTC (hausse de 3 %),
- N° 2012/34 du 02/08/2012 : Attribution des marchés de travaux de voirie :
  - Entretien de voirie : Entreprise ETPB pour 14 110 € HT,
  - Assainissement eaux pluviales : Entr. ETPB pour un montant de 16 670 € HT,
  - Renforcement en enrobés : Entr. EUROVIA pour un montant de 21 826,17 € HT
- N° 2012/35 du 02/08/2012 : Attribution du marché des travaux d'assainissement-des eaux usées rue des Vignes à ETPB pour un montant de 6 922 € HT,
- N° 2012/36 du 13/09/2012 : Renonciation au droit de préemption urbain relatif à la vente d'une maison d'habitation située dans le village,
- N° 2012/37 du 18/09/2012 : Avenant n° 1 du lot n° 4- Couverture, zinguerie (Dury) pour le marché de construction des ateliers municipaux (remise commerciale de 1 000 €),
- N° 2012/38 du 18/09/2012 : Avenant n° 2 du lot 9- Electricité (B.E.I.) pour le marché de construction des ateliers municipaux (+ value de 592,14 € HT),
- N° 2012/39 du 26/09/2012 : Réalisation d'un crédit relais lotissement de 400 000 € au taux fixe de 3,17 % pour financer l'achat des terrains pour l'aménagement de la Côte de Bréandes,
- N°2012/40 du 08/10/2012 : Contrat d'assurance du nouveau véhicule RENAULT Master du C.P.I.

## **AFFAIRES DIVERSES :**

- Dispositif « Villages de l'Yonne » : Le conseil général de l'Yonne a accordé une subvention de 8 703 € au taux de 30 % du coût HT des travaux pour la réfection des toitures des anciennes écoles.
- Verger conservatoire : Le conseil régional de Bourgogne a accordé une subvention de 8 950 € (dont 480 € en fonctionnement et 8 470 € en investissement) pour les plantations de pommiers d'espèces locales anciennes.
- Intercommunalité : Arrêté du Préfet de l'Yonne concernant la modification du périmètre de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois par adjonction de la commune de Champs-sur-Yonne. Chaque commune de la Communauté de l'Auxerrois a un délai de trois mois pour se prononcer, par délibération, pour ou contre cette modification. Passé ce délai, l'avis est réputé favorable. Monsieur le Maire préconise, par principe, de ne pas statuer, reconnaissant par là même sa libre administration à la commune de Champs.
- Modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) : Monsieur le Maire rappelle que la procédure de modification du POS est lancée pour quelques adaptations mineures, et que l'enquête publique a débuté le lundi 8 octobre et se déroulera jusqu'au lundi 12 novembre 2012 inclus.
- Loi de majoration de 30 % des droits à construire : Cette loi du 20 mars 2012 a été abrogée par la loi n° 2012-955 du 6 août 2012.
- Assemblée générale de l'association des parents d'élèves : Les manifestations de l'année scolaire écoulée ont remporté un vif succès et ont permis de financer des sorties et autres projets à hauteur de 4 769 €, dont 1 015 € pour la classe découverte. Le nouveau bureau se compose comme suit :
  - Présidente : Nathalie SERIS                      Vice-Présidente : Karine CARTAUT
  - Trésorière : Céline BERNIER                      Secrétaire : Maryline LUTGEN
  - Trésorier adjoint : Gilles MONIER              Secrétaire adjointe : Delphine DE ANDRADE
- Contrat de DSP des réseaux d'assainissement : Le contrat de délégation de service public des réseaux d'assainissement de la Ville d'Auxerre arrivera à terme le 30/11/2014 mais le 31/03/2014 pour les 4 autres communes du syndicat. Afin d'uniformiser les contrats, le Ville d'Auxerre propose de repousser au 31/12/2014 l'échéance pour les 5 communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.